



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 14 Votants : 17

L'an deux mille vingt-cinq le trois novembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Stéphanie YVERNAULT, Patricia MONTAGNIER, Héroïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Patricia LACHAMP
Rémy CHABANANT à Cédric DAUDUIT

Absent : Nicole MARQUES, Sylvette MARECHAL

Secrétaire de séance : Patricia MONTAGNIER

DELIBERATION

**Multi Accueil : Convention et tarification des repas
N°2025/11/59**

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire expose au conseil municipal, qu'afin d'améliorer la qualité des repas servis au multi- accueil Les Petites grenouilles de la commune d'Orléat, la commune disposant d'un service Cuisine propose de fournir les repas du midi et le goûter en vue de la restauration des enfants inscrits.

Madame le Maire donne lecture de la convention de prestation de restauration collective.

Madame le Propose de fixer cette prestation à 3.30 € par repas et goûter fournis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la convention
- Autorise Mme le Maire à signer la convention au nom de la commune.

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Patricia MONTAGNIER

AR Prefecture

063-216302653-20251103-20251159-DE
Reçu le 07/11/2025

AR Prefecture

063-216302653-20251103-20251159-DE
Reçu le 07/11/2025